

> Mohamed nous a quitté

Les lecteurs de ce petit journal ne connaissent pas son prénom, il était anonyme, comme tous ceux qui écrivent dans ce journal. Pourtant sa marque est là. Plier en deux une feuille A4 pour arriver au format actuel ne paraît pas important, mais c'est Mohamed qui nous disait que ça compte: quand c'est petit, ça incite davantage à la lecture dans les quartiers populaires. Mohamed, il en était, il savait de par sa peau que c'est là que l'oppression de l'État se concentre, c'est là essentiellement où elle provoque, blesse et tue. Si ce journal fait tout pour donner la parole à ceux et celles à qui il est dédié, au «sel de la terre», c'est en grande partie grâce à Mohamed.

Comment dire la douleur de la perte d'un camarade, d'un ami. Résister ensemble, cela veut dire ne pas lâcher. Que faire d'autre ? Mais écoutons la voix de Mohamed, voix qui porte encore. Voici un des éditos de RE qu'il a écrit pour le numéro 76 de juin 2009 :

Œil pour œil, dent pour dent

Au risque de choquer les plus pacifistes avec cette expression guerrière. Mais c'est peut-être l'expression la plus adaptée à la situation dans les quartiers populaires. Un cap a été franchi dans la montée de la violence de la police. Un cap qui veut juste dire : auto-défense. Un jour Malcom X a dit au peuple noir en face de lui «organisez-vous par tous les moyens nécessaires». Aujourd'hui nous devons penser et dire comme lui. Vu que la police ne se prive d'aucun moyen, il faut se défendre : peut-on par exemple accepter de se faire mutiler à vie, comme à Villiers-le-Bel, où deux badauds ont perdu un œil suite à un tir de flash-ball en pleine rue par des policiers ? Certes, ces flics sont des hommes et des femmes comme tout le monde. Mais certains d'entre eux, depuis le passage du gnome au ministère amer et l'arrivée des armes dites «non létales», ont du se dire qu'ils pourraient chasser le gibier entre deux tours de béton, en toute impunité et sans même plus que l'État considère cela comme des «bavures». Ces bandes de «redneck», assis dans leur Renault pourrie à tourner dans les cités à la recherche de banlieusards à qui casser les couilles, du jeune au vieux, de l'ouvrier au chômeur. Comme le dit si bien Ekoué (*la Rumeur*), «les petits frères ont plus de poils sur la bite que toutes ces unités de CRS qui viennent traîner leur graisse» et il sait ce qu'il dit. Depuis plusieurs mois, dans plusieurs quartiers populaires, des personnes se sont organisées pour accueillir la police et surtout la BAC. Concernant l'affaire de la Courneuve, où un fourgon de police a été mitraillé à la kalache à partir d'une voiture à l'entrée d'une autoroute, sans la moindre enquête la première chose qu'ils ont trouvée à raconter, c'est l'histoire de dealers venus libérer leur pote. À qui et à quoi sert cette version des faits ? Qui va-t-elle convaincre ? Ceux qui croient encore que l'ordre et la justice se cachent derrière l'uniforme bleu ? Ceux qui croient que dans ces quartiers «rongés par la délinquance, le trafic de drogue et d'armes», les rues, les caves et les cages d'escalier sont «abandonnées aux voyous» ? Mais qu'en pense le banlieusard, chez qui germe de plus en plus l'envie de la confrontation pour passer aux flics le sentiment que tout leur est permis dès qu'ils mettent un pied dans les cités ?

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°137 • Janvier 2015

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

L'épouvantail terroriste en pratique

Mardi 16 décembre 2014 vers 1h du matin, Abdoulaye Camara, 31 ans, est tué par la police, au Havre dans le quartier Mont-Gaillard en Zone de sécurité prioritaire (ZSP). Vingt-six coups de feu, une dizaine de balles dans le corps. Le samedi 20 décembre dans l'après-midi, Bertrand Nzohabonayo, aussi prénommé Bilal, converti à l'islam, 20 ans, est tué par la police devant le commissariat de Joué-lès-Tours. À chaque fois, le scénario des événements qui suit leur décès semble écrit d'avance, tant il a été rejoué pour chaque mort entre les mains des forces de l'ordre. «Ils l'ont bien mérité», semblent éructer les autorités avec cet argument puant qu'un casier pourrait justifier de leur mort.

Pour Abdoulaye la version officielle parle d'un «dément meurtrier», «schizophrène» et fait étal de son passé judiciaire. Mais un pas est franchi lorsque la police tue Bilal. En moins de quatre heures, la section antiterroriste est sur le coup. L'agresseur «originaire du Burundi» a crié «Allah Akbar» nous assure une «source proche de l'enquête» qui part aussi sec sur la piste de «l'islamisme radical». Son frère est arrêté au Burundi, sa sœur placée en garde-à-vue...

Les jours suivants, 21 et 22 décembre coup sur coup à Nantes et Dijon deux voitures foncent sur la foule et s'ajoutent à l'équation. Dans la foulée Manuel Valls enfonce le clou, «jamais nous n'avons connu un aussi grand danger en matière de terrorisme».

Mais les chauffeurs sanguinaires ne sont que des fous qui se sont emparés de la psychose du moment, finissent par constater les autorités (157 passages en unité psychiatrique pour le conducteur à Dijon). La vérité s'exfiltre, finit par s'échapper du brouhaha. On apprend alors qu'Abdoulaye n'avait pas de problème psychologique. Et le travail de ses frères allant sur les lieux a pu rassembler des témoignages très loin de la version policière. Pareil à Joué-lès-Tours, des témoins nous apprennent que Bilal ne se serait pas présenté de lui-même au commissariat dans un but d'attentat, mais aurait été arrêté par une équipe de police suite à une agression sur l'un des leurs la veille, jour où le jeune homme n'était d'ailleurs pas en ville. Son seul cri aurait été de douleur... Et la thèse du terroriste si chère au ministère de l'Intérieur prend l'eau de toute part.

suite en page 2 >

Mais la justice s'obstine comme elle sait le faire – le nouveau non-lieu dans l'affaire Ali Ziri est là pour nous le rappeler – le procureur dans un communiqué de presse voudrait mettre fin à ces « rumeurs ». Ce n'est pas une bavure, c'est un choix de société qui s'affirme.

En automne dernier l'État durcissait l'arsenal répressif dans une énième loi agitant l'épouvantail terroriste (voir RE 134) : après la théorie, la pratique. L'amalgame va bon train et la construction d'un ennemi intérieur comme remède miracle

au maintien de cette société inégalitaire semble faire l'unanimité du PS à l'extrême droite.

Cet emballement ne peut plaire et profiter qu'aux extrémistes de tous bords comme nous le montre déjà la terrible fusillade du siège de Charlie Hebdo.

Alors pas d'illusion, la police et la justice marche main dans la main. Jusqu'à présent c'est la lutte des familles, des comités de soutien indépendants et auto-organisés qui a su faire rejaillir des pans de vérité et arracher une dignité volée.

Pas de justice pas de paix !

> Une lettre : « Mon petit frère Abdoulaye mort abattu d'une dizaine de balles dans le corps par la police... »

... dont 26 furent tirées après avoir soi-disant poignardé une personne. Abdoulaye est loin d'être une personne comme on peut entendre aux informations, ces deux personnes sont totalement différentes entre l'information et la réalité, le fossé est énorme. Mon petit frère était quelqu'un de calme, n'était pas un fêtard, ne buvait pas d'alcool, c'était une personne à l'écoute des autres toujours souriant respectueux et aimable, c'était une personne attentionnée avec les enfants il adorait être avec sa famille et ses neveux et nièces. Il n'avait aucun antécédent psychiatrique. Plusieurs questions que nous nous posons notamment :

- Comment se fait-il que la victime a été gazée 45 min avant d'être interpellée (et donc de poignarder quelqu'un) ?
- Pourquoi des tirs plutôt que Taser ou flashball ?
- Comment se fait-il qu'une Adjointe au Maire a tout de suite dit à BFM TV que de toute façon les caméras de surveillance étaient opérantes alors que le procureur a ensuite annoncé que non donc on ne pouvait rien voir de la scène ?
- Pourquoi le procureur a refusé de montrer les vidéos immédiatement à l'avocat ? L'avocat de la famille, Me Guillaume Routel, s'étonne notamment que le procureur ne saisisse pas, dans cette affaire, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). Pour lui, cette enquête ne dispose pas "d'un cadre procédural adapté". Le procureur de la République du Havre, Francis Nachbar, donnait une longue description de cette nuit, décrivant "une scène d'horreur", lors d'une conférence de presse. Me Guillaume Routel évoque également à Normandie-actu les

images des caméras de vidéosurveillance sur l'avenue du Bois au Coq. Des images de "mauvaise qualité", qui ne seraient pas "concluantes" et dont nous ne voyons pas Abdoulaye porter les coups de couteau à ce soi-disant passant.

- Me Guillaume Routel s'interroge aussi sur ce "passant" – le principal témoin –, poignardé par Abdoulaye, qui affirmerait, aujourd'hui, selon l'avocat de la famille, "ne se souvenir de rien".
- Comment se fait-il que la famille n'a pas pu voir le corps, ni le couteau, ni une photo de ce couteau ?
- Comment se fait-il que la police annonce que la personne était «schizophrène» et a saccagé son appartement seul alors qu'il n'avait aucun antécédent et que deux heures avant il était chez son frère et qu'il jouait avec ses neveux tout à fait normalement. Les premiers éléments laissent penser qu'il y a eu une affaire de règlement de compte dans laquelle son appartement a été saccagé, et il a été blessé, ce qui explique le sang sur lui et le fait qu'il était en caleçon.
- Les 2 jeunes voisines qui ont appelé la police ont pris peur, car Abdoulaye était couvert de sang, ses 2 voisins expliqueraient plusieurs versions douteuses à la famille, il semblerait probable que la victime ait voulu leur dire ce qu'il se passait, mais il gémissait, possiblement de douleur de ses plaies.
- Comment se fait-il qu'il ait été gazé une première fois par la police qui ne la pas interpellé ? (pourquoi?)
- Il a peut-être approché les policiers justement pour leur demander de l'aide.
- Plusieurs témoins sont prêts à témoigner. »

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Hommage à Malik Oussekine...

Il y a 28 ans qu'il a été matraqué à mort par la police rue Monsieur le Prince à Paris. Malik vit toujours dans notre mémoire, un rassemblement, suivi d'une manif «sauvage» a été organisé sur le lieu de son assassinat.

Encore plus de flicage ?

Si, si c'est possible... La veille de Noël, le gouvernement a publié le décret d'application de la loi de programmation militaire qui vise à assurer outre la prévention du terrorisme, «la sécurité nationale, la sauvegarde des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France (...), de la criminalité et de la délinquance organisées et de la reconstitution ou du maintien de groupements dissous». Mettez-vous dans la tête, quand vous utilisez l'internet les «services» sont chez eux chez vous.

Les rassemblements se poursuivent depuis la mort de Rémi Fraise... la répression aussi !

Le dimanche 2 novembre, à Stalingrad (Paris 19ème), avait lieu une manifestation non autorisée contre les violences policières suite à la mort de Rémi Fraise. Deux procès s'en sont suivis pour «attroupement en vue de dégradations». Même causes, mêmes effets : le 5 décembre avait lieu le procès d'une personne arrêtée sur les lieux. Le verdict est tombé comme une menace pour tout(e) manifestant(e) : 8 mois fermes sans mandat de dépôt. Le 9 décembre, 4 mois fermes. Une centaine de manifestant(e)s a protesté contre la venue de Valls à Rennes (et contre les violences policières) le 18 décembre. Pour leur opposer la force de l'État, 400 CRS. Résultat : 4 personnes interpellées. https://www.youtube.com/watch?v=-_qMbiCvo9c. Le 20 décembre, de nouveau à Stalingrad, 200 personnes ont protesté contre le non-lieu dans l'affaire Ali Ziri. Y étaient notamment rappelés les propos du juge : «nous ne visionnerons pas la caméra parce qu'elle pourrait remettre en cause la version policière», les manifestant(e)s ont marché jusqu'à Belleville, où ils ont dû se disperser pour éviter l'armada policière. <https://www.youtube.com/watch?v=1W2vc6NALE8>

> RIPOSTE dans les quartiers populaires

Dans le quartier des 408 à Besançon, un poteau a été scié dans la nuit du 16 au 17 décembre et la caméra de vidéosurveillance qu'il soutenait a été volée. Il faut se rappeler que, fin juin 2014, lors du procès en comparution immédiate de 6 jeunes accusés d'avoir attaqué une patrouille de flics, ce sont les images prises par cette même caméra qui avaient permis leur condamnation à de la prison ferme. Un jour plus tard, le poteau était scié une première fois et un jeune muni d'une disqueuse interpellé et lui aussi condamné à une peine de prison et une forte amende (voir RE 132). En septembre, le poteau est donc à nouveau scié, puis incendié. Fin décembre il l'a donc été pour la troisième fois.



Soirée de soutien aux médias libres

(Paris Lutte Info - Au Fond Près Du Radiateur - L'Actu des luttes), samedi 24 janvier 2015 à partir de 18h à La Parole Errante : 9 rue François Debergue, 93100 Montreuil - Métro Croix de Chavaux.

Soutien à Saïd Boumana et Saïdou du groupe ZEP...

Accusés d'«injure publique» et «provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence» par l'AGRIF, un groupe d'extrême droite. RV le 20 janvier 2015 à 13h30 au TGI de Paris !

Manifestation «Vérité et justice pour Fidan, Sakine et Leyla»

Le 9 janvier 2013, trois militantes kurdes étaient tuées à Paris. La France passe ce crime politique sous silence au nom de la raison d'État. Manif de la gare du Nord à République. Le samedi 10 janvier 2015 à 11h. www.facebook.com/events/1575454819352829/

Une cantine de soutien

à la ré-impression du guide *Sans papiers s'organiser contre les expulsions, que faire en cas d'arrestation* aura lieu le vendredi 16 janvier au centre social Attié, 31 boulevard Marcel Sembat à Saint-Denis (Métro 13 Porte de Paris ou RER Gare de Saint-Denis). À partir de 18h. Le guide est téléchargeable en plusieurs langues sur le site sanspapiers.internetdown.org